**DECLARATION DU BURUNDI A LA 41ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**Le 09 novembre 2022 : 9h00-12h30**

**Adoption du Rapport national : INDONESIE**

**Merci Mr le Président,**

Le Burundi souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation indonésienne et la facilite pour les recommandations acceptées.

Nous sommes fiers de constater que l’Indonésie a ratifié huit des neuf instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme.

Le Burundi note avec satisfaction les progrès réalisés par ce pays en matière de protection et de promotion des droits de l’homme.

A cet égard, outre l’égalité du genre, les mesures prises pour combattre les violences faites aux femmes, la maltraitance à l’enfant et des mariages précoces sont appréciées.

L’Indonésie est encouragé à redoubler d’efforts dans la formation continue aux droits de l’homme à tous les fonctionnaires et aux agents chargés de l’application de la loi.

Enfin, le Burundi se déclare favorable au rapport sous examen et souhaite pleins succès au pays concerné.

**Je vous remercie !**